

Avenches de 260 à l'époque mérovingienne: état de la question

Par Justin Favrod et Michel Fuchs, Lausanne

Avenches reste-t-elle au Bas-Empire le centre urbain important qu'elle avait été à l'époque classique? La question est très controversée dans l'historiographie suisse. Selon la majorité des historiens, l'ancienne capitale des Helvètes serait une ville moribonde ou même complètement morte de 260 à la fin du XI^e siècle. La date de 260 est celle de sa prise par les Alamans¹, alors qu'au XI^e siècle fut construite la muraille entourant la colline². Que reste-t-il d'Avenches entre ces deux dates? Était-elle une ville assez importante pour accueillir des évêques au VI^e siècle comme certaines sources l'affirment? Cette question, on le voit, soulève le problème central du siège épiscopal du diocèse avant son installation à Lausanne.

Ceux qui se refusent à croire qu'il y ait eu des évêques à Avenches soutiennent la thèse de l'abandon de la ville³ et s'appuient sur deux textes. Le premier, de Frédégaire (2, 40), mentionne la destruction de la ville par les Alamans en 260. Frédégaire écrit près de quatre siècles après cet événement, mais semble disposer de sources locales. D'ailleurs, cette incursion est attestée par d'autres textes (Jérôme, Zosime et Zonaras) qui ne précisent toutefois pas quelle partie exacte de la Gaule fut pillée. On ne peut cependant nier que la Suisse actuelle ait été touchée par l'invasion en raison des indices archéologiques et épigraphiques mis en évidence en de nombreux endroits. A Avenches, au demeurant, aucune trace de destruction datant de cette époque n'a été découverte⁴. Le second texte invoqué est d'Ammien Marcellin (15, 11) qui, un siècle après 260, affirme que la

* Nous voulons remercier ici Regula Frei-Stolba et Jean-Daniel Morerod pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée tout au long de ce travail.

1 D. van Berchem, *Aspects de la domination romaine en Suisse*, Rev. suisse d'hist. 5 (1955) 160–161 et 170–173 (article réédité dans *Les routes et l'histoire*, Genève 1982, 219–235).

2 *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, texte édité par C. Roth, Mém. et doc. publiés par la Soc. d'hist. de la Suisse Romande (= MDR) 3^e série III (1948) 34. Le *Cartulaire* qui, au XIII^e siècle, rapporte le fait, ne parle que de la construction d'une muraille. M. Reymond, *Les origines chrétiennes d'Avenches*, Rev. de Fribourg, janvier 1905, 13, assimile cette construction à la fondation d'une nouvelle ville; son avis sera généralement suivi par les chercheurs postérieurs.

3 M. Reymond (note 2); D. van Berchem (note 1) 165–168.

4 Les preuves du passage des Alamans sont réunies dans F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*³ (Bâle 1948) 259–266 et D. van Berchem (note 1) 159–167. Frédégaire est édité par B. Krusch, Mon. Germ. script. Merov. II 64. Selon cet éditeur (p. 5), le chroniqueur A. de Frédégaire qui nous rapporte ce pillage serait justement un habitant d'Avenches au VII^e siècle. Ce fait expliquerait qu'il mentionne la destruction d'Avenches. Cette prise d'Avenches peut avoir inspiré un épisode d'une saga normande, la saga des Lodbrokides du XII^e siècle, qui en

ville est déserte et à demi-détruite, sans toutefois faire aucune allusion à une incursion barbare. Aussi l'autorité d'Ammien, ajoutée à l'idée que l'on se fait des invasions, a amené nombre d'historiens modernes à soutenir qu'Avenches après 260 n'aurait plus été que ruines⁵. Une fois établie, cette idée ne manqua pas d'influencer certains archéologues qui ont eu tendance à minimiser la portée des découvertes d'objets tardifs, voire à les dater en fixant comme terminus ante quem la date de 260, sans autre argument que la prise de la ville par les Alamans⁶. Ainsi, l'archéologie fournit, à son tour, des arguments aux historiens pour démontrer qu'Avenches avait cessé d'exister, mais ces arguments s'appuient sur une démonstration des archéologues qui, elle-même, s'appuie sur celle des historiens.

Il se trouva pourtant plusieurs historiens et archéologues pour signaler qu'Avenches devait être, au Bas-Empire et dans le Haut Moyen Age, une ville plus importante qu'on ne l'avait longtemps cru, tout à fait apte à recevoir un siège épiscopal⁷. Aucun n'a toutefois réuni tous les éléments qui, ensemble,

fait un récit fantaisiste; cf. P. E. Martin, *La destruction d'Avenches dans les sagas scandinaves d'après des traductions et des notes de Ferdinand de Saussure*, Indicateur d'hist. suisse 45 (1915) 1–13.

- 5 Le texte le plus frappant à cet égard est celui d'E. Virieux, *Avenches, cité romaine* (Neuchâtel 1959) 36: «La ruine est complète, définitive. Les rares populations échappées au massacre ont fui. Pour de longs siècles, le silence et la mort règnent sur la ville jadis si animée. Aventicum n'est plus que le tombeau d'un peuple». D'autres chercheurs assigneront le IV^e siècle à la destruction d'Avenches (cf. par exemple infra note 33).
- 6 Voir parmi d'autres G. Kaenel/H. M. von Kaenel, *Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes*, Arch. suisse 6 (1983) 3, 116. Etudiant un *castrum* important au-dessus d'Avenches, ces auteurs écrivent: «L'ancienne capitale, la colonie d'Aventicum dans la plaine était sinon ruinée et abandonnée sous la pression des invasions allemandes, du moins ne jouait plus aucun rôle central». Pour les objets datés en fonction de 260 voir G. Kaenel, *Céramiques gallo-romaines décorées: production locale des 2^e et 3^e siècles*, *Aventicum I*, Cahiers d'Arch. romande 1 (Avenches 1974) 32, ou A. Leibundgut, *Die römischen Bronzen der Schweiz II. Avenches* (Berne/Mayence 1976) 9–10, qui reconnaît tout de même la possibilité que l'un des bronzes trouvés à Avenches soit postérieur à 260. L. Berger, *Die Zerstörungen der Jahre 259/260 n. Chr. im schweizerischen Mittelland*, Ann. de la Soc. suisse de préhist. et d'arch. 59 (1976) 203–205, a mis en garde les archéologues sur la portée et l'étendue de l'incursion alamane et sur son utilisation pour dater les trouvailles en Suisse. Il remarque en outre, comme nous l'avons signalé plus haut, qu'à Avenches, on ne trouve aucune preuve tangible (trésors ou traces de destruction datables) de la destruction de 260; il faut noter qu'à Augst, les traces de destruction datent seulement de 275, cf. R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*⁵ (Bâle 1988) 16.
- 7 M. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e siècle* (Fribourg 1906) 139. Pour lui, Avenches reste une ville importante et ne reçoit un coup mortel qu'en 610 en raison d'une incursion dévastatrice des Alamans (cf. Frédegair 4, 37). G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum* (Munich 1964), intitule son dernier chapitre: «Untergang aber kein Ende» (p. 121–126). Il recense plusieurs preuves d'une vie active après 260, mais pense quand même que les habitants logeaient dans le théâtre et l'amphithéâtre dans des conditions précaires. R. Degen, *Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum*, *Helvetia Antiqua*, Festschrift für E. Vogt (Zurich 1966) 267, suppose, au vu des découvertes archéologiques, qu'Avenches reste le centre civil de la région. H. Lieb, *Das*

devraient confirmer cette hypothèse. Il nous semble donc utile de signaler les témoignages que nous connaissons de l'existence d'Avenches du IV^e au VII^e siècle. Nous nous sommes arrêtés au VII^e siècle parce qu'à cette époque, le siège de l'évêché semble définitivement établi à Lausanne et que les sources concernant Avenches font désormais défaut. Les découvertes archéologiques futures ainsi que la publication de celles qui ont déjà été effectuées devraient, en démontrant définitivement l'importance de la ville durant cette période, rendre notre dossier rapidement caduc.

1. Les textes

1.1. Les mentions d'Avenches

Quinze ans environ après l'incursion alamane, un milliaire de l'empereur Tacite (275–276 ap. J.-C.) continue à indiquer les distances à partir d'Avenches⁸. La ville n'a donc pas cessé d'exister. Au IV^e siècle, la Table de Peutinger mentionne la ville, *Aventicum Heletiorum* (sic)⁹. Au début du siècle suivant, la Notitia Galliarum cite quatre cités (*civitates*) pour la province *Maxima Sequanorum*¹⁰: Besançon, Nyon, Avenches et Bâle. Au VI^e siècle, Grégoire de Tours, dans les *Vitae Patrum*¹¹, mentionne comme point de repère la *civitas* d'Avenches. Enfin, en 610, selon Frédégaire (4, 37), une partie du territoire d'Avenches (*pagus Aventicensis*) fut pillée par les Alamans qui emmenèrent beaucoup d'hommes de la région comme captifs. Il est possible qu'il s'agisse ici du proche territoire d'Avenches¹².

Les partisans de la destruction totale de la capitale helvète ont suggéré que par *civitas*¹³ les sources entendaient le diocèse et non la ville elle-même. Selon eux, le nom d'Avenches serait appliqué à la région même après les événements de 260. M. Besson¹⁴, par une étude lexicale, a montré que pour désigner un territoire, les auteurs du Haut Moyen Age utilisaient les termes *territorium* ou *terminus* et que le terme de *civitas* désigne le plus souvent l'agglomération. Son

Bistum Windisch und die Entstehung der Bistümer Lausanne und Konstanz, Protokoll des Konstanter Arbeitskreises für mittelalterliche Geschichte 170 (1971) 13, affirme qu'Avenches est un centre politique à l'époque de Dioclétien. Voir également H.-R. Sennhauser, *L'Église primitive et le Haut Moyen Age suisse*, *Archeologia* 66 (1974) 24–25: pour lui, les restes chrétiens démontrent que la destruction d'Avenches en 260 ne fut pas totale. Enfin, D. Pannier, *L'archéologie gallo-romaine en Suisse Romande: Bilan et perspectives*, *Études de Lettres* (1982) 8–9, fait remarquer combien rare est l'abandon d'une ville et relève divers restes archéologiques postérieurs au III^e siècle trouvés à Avenches.

8 E. Howald/E. Meyer, *Die römische Schweiz* (Zurich 1940) 330, n. 393.

9 Ibid. 119.

10 Editée par Th. Mommsen, *Mon. Germ. auct. antiq.* IX 595–598.

11 Editées par W. Arndt/B. Krusch, *Mon. Germ. script. Merov.* I 664.

12 P. E. Martin, *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne (534–715)* (Genève 1910) 195–204.

13 M. Raymond (note 2) 6.

14 (Note 7) 147–149.

étude ne porte que sur Grégoire de Tours et les conciles, mais cette règle semble s'appliquer également à la *Notitia Galliarum*. Quoi qu'il en soit, Avenches semble souvent citée en tant que ville au Bas-Empire et au début du Moyen Âge.

1.2. Le siège épiscopal

Les autres textes concernant Avenches au VI^e siècle en parlent comme d'un siège épiscopal. Or la question du siège épiscopal du diocèse reste très débattue.

Les premières mentions d'évêques se trouvent dans les souscriptions aux conciles¹⁵. Bubulcus est le premier évêque attesté: il signe comme évêque de Vindonissa au concile d'Epaône en 517: *Bubulcus ... episcopus ciuitatis Uindonensis*. Un de ses successeurs, Grammatius, signe tout d'abord à Clermont en 535 en tant qu'évêque d'Avenches: *Grammatius ... episcopus ecclesiae Auenticae*, puis signera aux deux conciles d'Orléans en 541 et 549 en tant qu'évêque de Vindonissa: *Grammatius episcopus ciuitatis Uindionensium* et *Grammatius episcopus ecclesiae Uindunensis*. La signature suivante est celle de Marius, qui signe comme évêque d'Avenches à Mâcon en 585: *Marius episcopus ecclesiae Auentice*. Enfin à Châlon en 647, Arricius se considère comme évêque de Lausanne: *Arricius episcopus ecclesie Lausonicensis*.

Les trouvailles archéologiques, épigraphiques, ainsi que les textes rendent incontestable la présence d'évêques à Vindonissa¹⁶. En revanche, la question est de savoir s'il y eut des évêques à Avenches ou si ceux qui signèrent comme évêques d'Avenches ne le faisaient que par référence à un ancien statut d'Avenches qui n'aurait plus eu de réalité.

Il est étrange que de Vindonissa les évêques passent à Avenches pour retourner à Vindonissa entre 517 et 541. M. Besson¹⁷ a d'abord pensé que les actes du concile de Clermont tels qu'ils nous sont parvenus remontent à une copie effectuée tandis que le siège épiscopal était Avenches. Ce fait expliquerait que le copiste ait corrigé Vindonissa en Avenches. Pour que cette correction soit envisageable, il aurait fallu que le texte fût recopié après 539 et quelques années avant 592, date à laquelle Marius, selon la tradition du Cartulaire, aurait été enterré dans son nouveau siège épiscopal, Lausanne. M. Besson pense que le diocèse eut pour capitale d'abord Vindonissa puis, lorsque Clotaire mourut (en 561), Avenches, et qu'il fut partagé entre les héritiers de celui-ci. Aussi, le roi Gontran, qui lui succéda, n'aurait pas régné sur Vindonissa, et aurait dû faire transférer sa résidence épiscopale. Malheureusement, cette explication du départ de Vindonissa n'est ni attestée ni probable¹⁸. Peu après, M. Besson émettra l'hypothèse que chaque changement dans la titulature correspond à un transfert

15 *Concilia Galliae, a. 511–a. 695*, éd. par C. De Clercq, *Corpus Christianorum SL 148 A* (1963).

16 M. Hartmann, *Vindonissa* (Windisch 1986) 130–136.

17 (Note 7) 160.

18 Pour ce partage de 561, voir E. Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien, Gesammelte Schriften (1952–1973)*, Beihefte der Francia 3 (1976) vol. 1, p. 135–138. Il semble rare que les rois mérovingiens, en se partageant le royaume paternel, détruisent l'unité des diocèses (ibid. 116).

et que les évêques passèrent de Vindonissa pour aller à Avenches, puis à nouveau à Vindonissa pour retourner finalement à Avenches¹⁹. Enfin ce même auteur considère que la menace représentée par l'avance des Alamans aurait incité Marius à transférer le siège épiscopal à Lausanne²⁰.

Marius (évêque de 573 à 592), qui le dernier porta le titre d'évêque d'Avenches²¹, nous est mieux connu grâce au Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame²². On y apprend, entre autres, que cet évêque venait d'Autun où le saint local le plus honoré était Symphorien²³. Or une église était justement dédiée à ce même saint Symphorien à Avenches. Conon, auteur du Cartulaire, estime qu'elle était l'église épiscopale²⁴. Ce sont de sérieux indices pour penser que Marius est le fondateur de cette église. L'intérêt que portait cet évêque à la région d'Avenches est attesté par ailleurs puisque Conon mentionne encore que Marius fonda à Payerne une église et une villa, le 24 juin 587²⁵. Pour Conon, il ne fait pas de doute qu'Avenches fut le siège de Marius, même s'il affirme que cet évêque a été enterré en l'église St-Thyrse de Lausanne, sur la place qui porte encore son nom, Saint-Maire. Il semble donc que Marius à la fin de sa vie (ou l'un de ses successeurs) ait dû changer de siège épiscopal, peut-être en raison de l'avance alamane. D'ailleurs, dans les Annales de Lausanne, tout comme dans le Cartulaire²⁶, Marius est appelé évêque d'Avenches ou de Lausanne (*Aventicen-*

19 M. Besson, *Episcopus Ecclesiae Aventicae*, Arch. de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg 8 (1907) 148. E. Ewig (note 18) vol. 1, 241, défend la première position de M. Besson. Il soutient donc que le siège passe de Vindonissa à Avenches pour se fixer enfin à Lausanne. H. Lieb (note 7) 6–8, pense que les évêques ne furent à Avenches qu'au V^e siècle, qu'ils passèrent au début du VI^e à Vindonissa pour aller directement à Lausanne à la fin du VI^e siècle, mais il n'exclut pas les deux possibilités envisagées par Marius Besson. Ces dernières nous semblent plus vraisemblables, dans la mesure où la datation probable des églises d'Avenches, ainsi que la possible dédicace de l'église St-Symphorien par l'évêque Marius plaident pour une présence épiscopale à Avenches au VI^e siècle (voir plus bas).

20 (Note 7) 119–201. Au VII^e siècle, Vindonissa est aux mains des Alamans; il est malheureusement impossible de préciser les dates de leur progression. Il est frappant que l'évêché de Constance et celui de Lausanne semblent apparaître en même temps: on peut ainsi envisager que l'avancée des Alamans ait incité les évêques à centrer leur capitale à Lausanne et que les Alamans aient créé un nouvel évêché dans ce territoire conquis qui n'en avait plus; cf. H. Lieb (note 7) 8–10.

21 Sur Marius voir C. Santschi, *La chronique de l'évêque Marius*, Rev. hist. vaud. 76 (1968) 17–34.

22 *Cartulaire* (note 2) 22–25.

23 Cf. Grégoire de Tours, *Hist.* 2, 15; une basilique lui fut édifiée au V^e siècle ainsi qu'un monastère au VI^e siècle: voir Ch. Pietri, *Autun*, Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle 4 (1986) 44.

24 *Cartulaire* (note 2) 11.

25 Marius la dota de terres sises à Dompierre, à Corcelles et à Payerne selon le *Cartulaire* (note 2) p. 23. On a pensé que les restes de cette église ne se trouvaient pas à Payerne même, mais tout près, à Tours: cf. O. Perler, *L'église de Notre-Dame de Tours*, Rev. d'hist. ecclés. Suisse 69 (1975) 223–236; pourtant, les fouilles encore inédites de 1989 faites à Payerne y ont confirmé l'existence d'une église du VI^e siècle.

26 *Annales Flaviniacenses et Lausonenses*, texte édité par Ph. Jaffé, Abh. d. königl.-sächs. Ges. d. Wiss. 8 (1861) 684–689; elles datent du X^e siècle; *Cartulaire* (note 2) 23; les *Annales* de

sis seu Lausannensis episcopus). Cette double indication géographique témoignerait du transfert.

Il nous paraît donc difficile d'admettre avec D. van Berchem²⁷ que l'on ait appelé le diocèse, «diocèse d'Avenches» par simple souvenir de la ville du Haut-Empire. Un ou plusieurs évêques y résidèrent inmanquablement à une certaine période et cela ne peut être avant l'attaque des Alamans en 260. Etant donné que Marius a fondé une église à Avenches et une autre à Payerne, il paraît raisonnable d'admettre que cet évêque a résidé à Avenches, même si l'on ne peut expliquer de manière satisfaisante pourquoi Grammatius a signé tour à

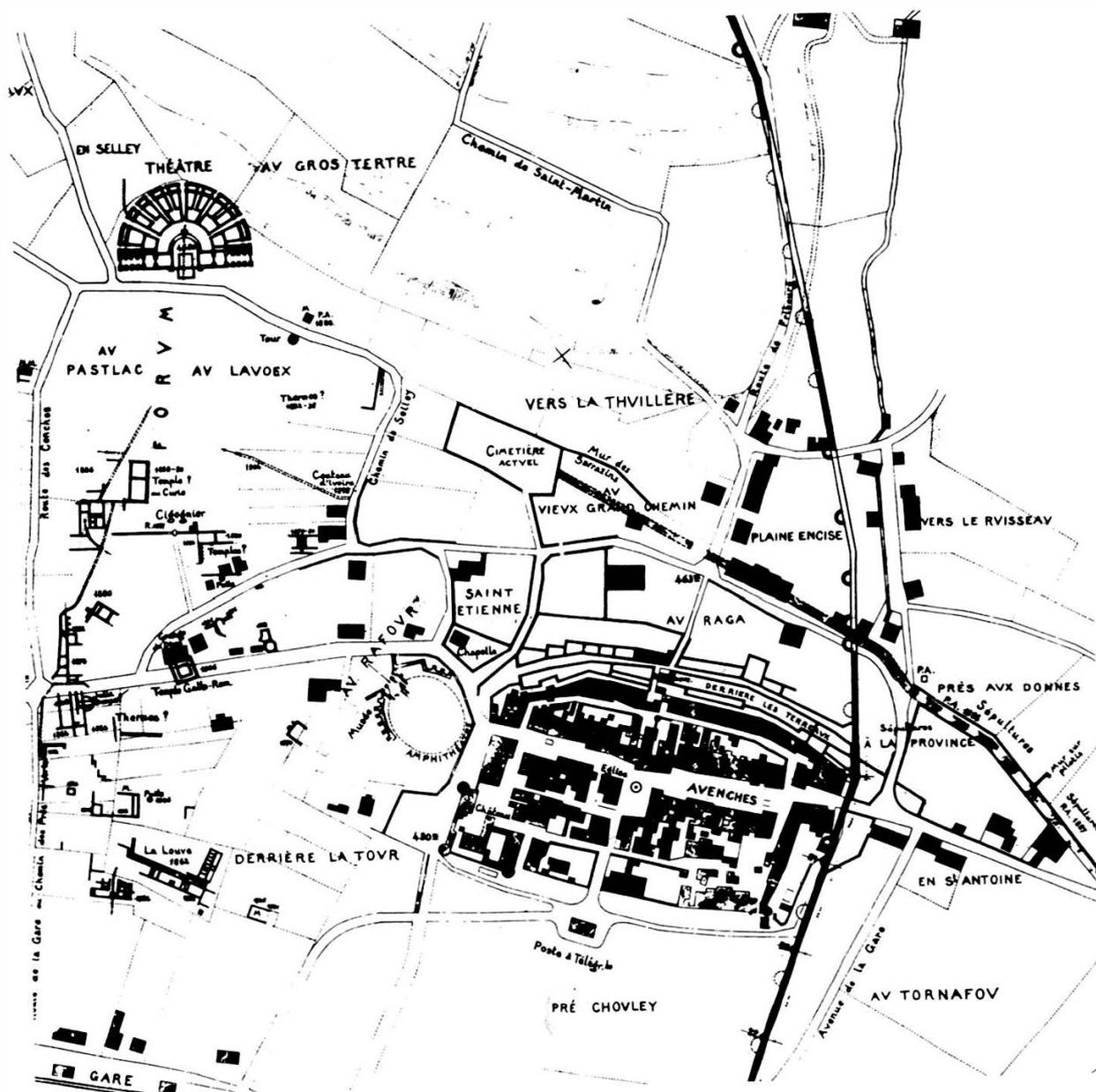


Fig. 1. «Plan d'Aventicum, Etat des maçonneries et substructions romaines mises à jour dès 1679 à 1910, dressé d'après les relevés de Mr. Aug. Rosset, Commissaire Draineur, à Avenches, remis au net par G. Trivelli, 1910.»

tour évêque d'Avenches et de Vindonissa. D'autres sources que les textes semblent confirmer qu'Avenches était, à la fin de l'Antiquité, une ville assez puissante pour accueillir des évêques.

2. La toponymie

On sait qu'Avenches prit également le nom de Wiflisburg. Ce nom est mentionné pour la première fois par Frédégaire (2, 40) au VII^e siècle à propos de la destruction de 260: *Alamanni vastatum Aventicum praevencione Wibili cui-nomento et plurima parte Galliarum in Aetalia transierunt*. La traduction la plus vraisemblable est: «les Alamans, ayant pris par *praevencione* (assaut, surprise?) et dévasté Avenches, qu'on appelle autrement Wibili, ainsi qu'une très grande partie de la Gaule, passèrent en Italie»²⁸. Il ne faut pas croire pour autant, comme on l'a fait, que le nom d'Avenches disparaît en même temps qu'aurait disparu la ville et que le nom de Wiflisburg l'aurait remplacé pour désigner des solitudes²⁹. Le témoignage des monnaies (cf. plus bas) et celui de Frédégaire démontrent qu'au VII^e siècle, le nom commun de la ville était Avenches et c'est encore ce nom qu'utilisent les Annales de Lausanne au X^e siècle³⁰. Les deux noms coexistent et ce n'est que dans les sources germaniques que le nom complet de Wiflisburg apparaît, dès le XII^e siècle³¹, alors que dans les documents locaux, la ville est toujours désignée par son premier nom.

Dans notre ville ne semble avoir subsisté aucun toponyme antique assuré qui, rappelant la fonction antique d'un lieu, permettrait de démontrer une continuité d'habitation. Il faut néanmoins remarquer le lieu-dit «Au vieux

Lausanne sont une source du *Cartulaire*: C. Santschi, *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVII^e siècle*, MDR 3^e sér. XI (1975) 69.

27 (Note 1) 165–168. Il pense que seul le nom est resté et que les évêques passèrent directement de Vindonissa à Lausanne. Son avis est repris incidemment par C. Santschi, *Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal*, Vallesia 36 (1981) 1–2. 9–10.

28 Traduction de J. Stadelmann, *Etude de toponymie romande, pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne*, Arch. de la Soc. de Fribourg 7 (1903) 375–376, qui s'appuie sur l'usage de *cuinomento* dans Frédégaire; avant lui, on croyait pouvoir traduire «Les Alamans ayant pris *praevencione* (par l'assaut?) d'un dénommé Wibil et ayant dévasté Avenches ainsi qu'une très grande partie de la Gaule passèrent en Italie» (cf. K. L. Roth, *Über eine auf Aventicum bezügliche Stelle Fredegars*, Indicateur d'hist. et d'ant. suisses 1, 1855, 76–78). Il n'est pas sans intérêt de noter que dans la saga des Lodbrokides, le chef d'Avenches s'appelle Vifill (P. E. Martin [note 4] 2). Il n'est pas à exclure que l'auteur de la saga se soit inspiré de Frédégaire en le comprenant mal; toutefois, il a pu reformer le nom du chef à partir de celui de la ville.

29 E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines* (Lausanne 1905) 27–28, croit qu'Avenches aurait perdu son nom au VIII^e siècle.

30 (Note 26). Dans le *Cartulaire* (note 2) 220–221, une charte de 1056, ou moins vraisemblablement de 1073, appelle aussi Avenches par son premier nom.

31 Voir les exemples cités par J. Stadelmann (note 28) 376. Il faut remarquer que dès le X^e siècle, la région d'Avenches fut appelée *pagus Williacensis*; cf. D. Martignier, *Avenches*, Dict. hist. du canton de Vaud (Lausanne 1867) 46.

bourg» qui désigne une région proche de l'actuel cimetière. Elle ne contenait à la fin du Moyen Age aucune habitation³². Il y a lieu de penser que cet endroit correspond à la région où se trouvait une partie d'Avenches au Haut Moyen Age. On verra d'ailleurs que la majeure partie des témoignages de cette époque ont été trouvés près du «Vieux bourg».

3. La numismatique

Les différents catalogues du médaillier d'Avenches qui ne témoignent d'aucune rupture dans les trouvailles monétaires plaident pour un habitat ininterrompu du site. Dans les catalogues anciens, les monnaies romaines sont attestées jusqu'à une pièce mérovingienne représentant l'empereur Justinien (527–565). Tous les empereurs ayant régné sur la Gaule de 260 à Théodose étaient représentés, à l'exception de Julien³³. Depuis lors, même si cet empereur n'y est toujours pas représenté, le médaillier s'est enrichi de nombreuses monnaies romaines du Bas-Empire. La dernière attestée est une monnaie de Constantin III (407–411). La majeure partie de ces monnaies ont été trouvées «Au vieux bourg», au théâtre et à l'amphithéâtre³⁴. Ces trouvailles démontrent une continuité d'habitation dans ces régions pendant tout le Bas-Empire. En outre, les monnaies des deux empereurs gaulois Tetricus, qui arrivèrent au pouvoir peu après la prise d'Avenches par les Alamans, sont très nombreuses; c'est en effet près d'une centaine de leurs pièces que l'on trouvait en 1905 dans le médaillier³⁵. Il apparaît que la masse de monnaies exhumées diminue un peu par la suite³⁶, mais Franz König, auteur d'une thèse à paraître sur les trouvailles monétaires d'Avenches, nous a fait remarquer que la diminution de la masse monétaire au Bas-Empire s'observe dans toute la Suisse.

A l'époque mérovingienne, Avenches abrite occasionnellement un atelier monétaire: on trouve ainsi deux pièces frappées sous la direction d'un dé-

32 M. Reymond, *Les églises d'Avenches*, Pages d'histoire aventicenne (Lausanne 1905) 29–32.

33 Déjà en 1905, le seul empereur du Bas-Empire à manquer dans le médaillier d'Avenches était Julien. E. Secretan, *Deux lacunes dans le médaillier d'Avenches*, Pages d'histoire aventicenne (Lausanne 1905) 1–10, en tirait argument pour dire que la ville fut détruite bien après 260, aux environs de 354, époque où, aux dires d'Ammien, de nombreuses villes gauloises furent détruites par les Alamans. Cette prise en 354 justifierait la description d'Avenches par Ammien. Cette absence peut s'expliquer par le simple hasard des trouvailles: il ne nous paraît pas légitime de tirer des conclusions d'une telle lacune.

34 Une thèse en cours de parution sur les trouvailles monétaires d'Avenches, que nous avons pu consulter, traite en détail de toutes ces questions: F. König, *Katalog der Fundmünzen von Avenches*, Diss. Bern, Abschnitt 4.

35 E. Secretan (note 29) 22–23. Il est vrai qu'elles proviennent en grande partie d'un trésor.

36 Des catalogues partiels concluant à une raréfaction des monnaies au Bas-Empire ont déjà été dressés par L. Martin, BPA (= Bulletin de l'association Pro Aventico) 6 (1894) 1–54; 7 (1897) 9–21 et 9 (1907) 37–45 ainsi que par J. Jomini, BPA 10 (1910) 37–46 et 11 (1913) 21–25. G. Th. Schwarz (note 7) 124, remarque également un amoindrissement de la masse monétaire.

nommé Agiulfus qui sont du VII^e siècle³⁷; la légende AVENTECO ne laisse aucun doute sur leur origine. La ville semble avoir disposé alors d'un atelier peu actif et provisoire, tout comme Vindonissa et Bâle³⁸. Les autres lieux de frappe dans nos régions sont Genève, Lausanne, Orbe, Agaune et Sion³⁹. A l'exception d'Agaune qui, en tant que monastère important, a un statut particulier, ce sont les centres urbains qui possèdent un atelier monétaire à cette époque. L'existence d'un atelier confirme ainsi l'importance d'Avenches même après l'éventuel départ des évêques.

En outre, deux monnaies mérovingiennes ont été trouvées sur le site: il s'agit d'une monnaie d'or, imitation d'une pièce de Justinien, que nous avons mentionnée ci-dessus, et d'une pièce difficile à identifier, qui pourrait provenir d'Aoste en Isère⁴⁰.

Le témoignage de la numismatique est essentiel, car les monnaies sont parmi les rares objets archéologiques à pouvoir être datés avec précision. Or les trouvailles faites à Avenches plaident pour une occupation continue et importante du site.

4. Les fortifications

Les fortifications d'Avenches que l'on fait remonter au Bas-Empire semblent importantes. A 1 km environ au-dessus de la ville, au Bois de Châtel, se dresse un *castrum* romain rectangulaire dont trois tours sont attestées: une tour d'angle circulaire à l'extérieur et polygonale à l'intérieur et deux autres du même type, qui flanquent l'ancienne porte. Elles font 6,5 m de diamètre. Le mur de 2 m d'épaisseur est attesté sur 182 m. L'autre côté du rectangle devait mesurer 112 m (si toutefois la muraille a été achevée)⁴¹. On a interprété cet impressionnant camp fortifié de deux façons. Soit il s'agissait d'un lieu où allait se réfugier une population effrayée et clairsemée⁴². Loin de démontrer la puissance d'Avenches, les fortifications du mont de Châtel seraient alors un signe de son délabrement. Soit cette place fortifiée défendait Avenches: elle serait un poste

37 L'une de ces monnaies serait une imitation d'une monnaie d'Héraclius (610–641), cf. R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit II* (Berne 1971) 35 et 40, n. 11, qui ne connaît qu'une seule pièce. Voir surtout H.-U. Geiger, *Die merowingischen Münzen in der Schweiz*, *Rev. suisse de num.* 58 (1979) 93, n^{os} 19. 20. 134. Pour lui, cette même monnaie serait une imitation d'une pièce de Phocas, empereur d'Orient de 602 à 610, elle daterait donc de cette époque; l'autre pièce, étant du même monétaire, doit avoir été frappée à une date proche de la précédente.

38 H.-U. Geiger (note 37) 134–135.

39 *Ibid.* 85–105.

40 *Ibid.* 114 n^o 162 et 129 n^o 241.

41 Il est aussi probable qu'une partie de l'enceinte était une palissade de bois ou une simple levée de terre. Pour toutes les questions liées à ce site, cf. G. Kaenel/H. M. von Kaenel (note 6) 116–117.

42 C'est l'interprétation de D. van Berchem (note 1) 168.

avancé pour annoncer la venue de l'ennemi et permettre aux habitants de la cité de monter sur leurs murailles⁴³. Il est vrai que cette seconde hypothèse ne rend pas compte de la taille du *castrum*. Seule une fouille systématique pourra déterminer la fonction et la date précise de ces fortifications.

Si le *castrum* du mont de Châtel constituait la seule fortification du Bas-Empire, la première hypothèse serait la plus vraisemblable, malgré le caractère impressionnant de l'édifice en regard de la population qui aurait été décimée. Or il semble que l'on ait trouvé des murailles du Bas-Empire ou du Haut Moyen Age à Avenches: le mur, au sud du cimetière actuel, appelé «mur des Sarrasins» pourrait bien être la trace d'une enceinte. Sa datation est très difficile: il est construit sur une route antique, ce qui implique que celle-ci était encore apparente à l'époque où ce mur fut érigé. Attestée maintenant à l'ouest du mur sud du cimetière, cette muraille s'étendait encore loin à l'ouest au XIX^e siècle⁴⁴: ses fondations viennent d'être mises au jour, mais seulement sur une longueur de 2 m. Leur largeur est de 1,45 m. Ce mur des Sarrasins mentionné par un texte médiéval près du théâtre, où se trouvait une porte⁴⁵, serait donc attesté sur 500 m. Pourtant, selon J. Morel, il faudrait de nouvelles fouilles pour confirmer que ce mur servait effectivement de muraille⁴⁶. Si, comme nous le pensons, le mur des Sarrasins était bien une enceinte fortifiée et si nous pouvions le dater avec plus de précision, un argument solide contre l'établissement d'un évêché à Avenches disparaîtrait: jamais un évêque du VI^e siècle n'aurait fait d'une ville sans muraille sa résidence⁴⁷.

G. Th. Schwarz⁴⁸ a tenté une reconstitution de cette muraille: elle intégrait

43 Idée de W. Cart, *M. Naef au mont de Châtel*, BPA 10 (1917) 47–51.

44 A. Caspari, dans une lettre adressée au Département de l'instruction publique et des cultes datée du 15 mars 1882 (Arch. Cant. Vaud. K XIII 58), remarque: «Il y a quarante ans, le mur des Sarrasins s'étendait encore de la grande route de Donatyre au cimetière.» Cette continuation a aussi été reportée sur un plan de Ritter daté de 1788, M. Reymond (note 32) 16.

45 M. Reymond (note 32) 30.

46 J. Morel, *Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum, Les fouilles «St-Martin» et «mur des Sarrasins» de 1986*, BPA 30 (1988) 64–67; nous ne voyons pas quelle fonction autre que défensive pouvait revêtir un mur attesté sur une telle distance. On a supposé que deux tours importantes, qui ont disparu, pourraient bien avoir fait partie de cette muraille. Elles avaient 12 m de diamètre et étaient distantes l'une de l'autre de 400 m. Malheureusement, elles ne sont plus attestées que par un plan de 1888: l'une se situait près du théâtre, l'autre au lieu-dit «Conches dessus». La première seule pourrait vraisemblablement être sur le tracé de cette muraille. Signalons toutefois que les tours n'en sont peut-être pas, mais pourraient être des restes de réservoirs antiques, *ibid.* 67 n. 39. Une troisième tour est attestée au lieu-dit «En St-Etienne», cf. E. Secretan, *Le plan d'Aventicum, texte explicatif*, BPA 2 (1888); sa base octogonale est visible dans la cave d'une maison. Il pourrait s'agir, en raison de sa forme, d'un baptistère et non d'une tour (cf. ci-dessous). Néanmoins, G. Th. Schwarz en tient compte pour reconstituer le parcours de la muraille. L'idée qu'il s'agisse d'une tour vient de A. de Mandrot, *Notice sur Avenches* (Lausanne 1882) 12.

47 Réflexion de D. van Berchem (note 1) 168.

48 (Note 7) 125–126, reconstitution reprise par M. Martin, *Die alten Kastellstädte und die germanische Besiedlung, Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* 6 (1976) 101.

l'ancienne Porte de l'Ouest avec une partie des murs antiques, longeait au sud l'extrémité du cimetière, touchait le théâtre pour aller au nord jusqu'à la tour du musée et rejoindre la muraille ouest. Pour lui, la colline où se trouve le centre de la ville moderne n'était pas comprise dans la muraille. Il qualifie le bourg ainsi délimité de «Strassendorf», ce que nous paraît curieux, car au Bas-Empire, l'enceinte de Genève, par exemple, englobait une surface plus petite⁴⁹.

Il faut noter enfin que le mur des Sarrasins ne devait pas être aisé à défendre. En effet, la partie attestée, loin d'être sur une hauteur, fait face à une pente ascendante. Cette mauvaise position impliquerait que la muraille a été édifiée en fonction d'une ville déjà construite et que l'impératif de défense n'a pas dicté l'urbanisme.

5. Les églises et les cimetières

Plusieurs églises mérovingiennes sont attestées à Avenches.

Au Moyen Age, l'église St-Martin est l'église paroissiale dont l'emplacement, dans l'actuel cimetière d'Avenches⁵⁰, est connu depuis longtemps. On y découvrit par hasard des sarcophages de pierre, dont quatre sont exposés sur la terrasse du musée d'Avenches. Des fouilles complètes en 1968⁵¹ révélèrent deux églises successives. Une première construction daterait du VI^e siècle d'après son plan⁵². Elle fut reconstruite au XI^e siècle pour être définitivement détruite au XVII^e siècle.

49 Cf. le plan de l'enceinte du Bas-Empire de Genève par M. R. Sauter et Ch. Bonnet, *Ann. de la Soc. suisse de préhist. et d'arch.* 56 (1971) 166.

50 *Cartulaire* 11. Selon G. Th. Schwarz (note 7) 125, cette église, connue par d'anciens plans, ne serait pas St-Martin mais St-Etienne. St-Martin se trouverait sur les hauteurs d'Avenches, au lieu-dit «Sur St-Martin». M. Reymond (note 32) 41–44, utilise des documents d'archives pour démontrer que St-Martin se trouve dans le cimetière, mais aucun texte cité n'emporte l'adhésion (le mur des Sarrasins qui lui permet de localiser l'église désigne également au Moyen Age, le mur d'enceinte du Haut-Empire, comme il l'avoue lui-même 32). Pourtant, un autre texte inconnu de M. Reymond démontre que l'église retrouvée au cimetière est bien St-Martin. Dans *Les droits de LLEE à cause du château d'Avenches* de 1776, *Arch. Cant. Vaud*. Fl. 364, fol. 29, il est écrit: «Quant au cimetière ..., il est situé dehors la ville au lieu où était le temple dit de St-Martin à présent démoli.»

51 E. Secretan, *Le plan d'Aventicum, texte explicatif*, BPA 2 (1888) 48–49 et F. Jomini, *Fouilles de particuliers*, BPA 9 (1907) 34–35 et *Indicateur d'hist. suisse* 8 (1906) 158–159. H. Bögli, *Archäologischer Fundbericht*, *Ann. de la Soc. suisse de préhist. et d'arch.* 57 (1972/73) 284–285, et *Compte rendu de la direction des fouilles*, BPA 20 (1969) 70–71.

52 H. R. Sennhauser (note 7) 24. Ch. Bonnet, *Découvertes récentes à Genève et remarques sur l'abside de la basilique dite de Saint-Sigismond à Agaune*, *Vallesia* 33 (1978) 77, pense qu'elle est d'époque mérovingienne ou même plus ancienne. Ces deux chercheurs contredisent H. Bögli pour qui elle serait plutôt d'époque carolingienne (note 51, 70–71). L'apogée du culte de saint Martin se situe justement au VI^e siècle; cf. E. Ewig (note 18) vol. 2, 360–370, qui cite d'ailleurs l'église d'Avenches parmi les églises dédiées à ce saint dans les villes épiscopales au VI^e siècle.

Bien que l'on crût au Moyen Age qu'il s'agissait de l'ancienne église épiscopale, l'Église St-Symphorien était une église de petite taille⁵³. Comme nous l'avons vu, elle semble avoir été fondée ou, au moins, dédiée à nouveau par l'évêque Marius. On peut en déduire qu'elle existait déjà au VI^e siècle. M. Reymond, en utilisant des documents d'archives, a réussi à la localiser avec une certaine précision⁵⁴. Elle devait se trouver en-dessous de l'amphithéâtre, tout près de la Grange des Dîmes. Elle prit à la fin du Moyen Age le nom de l'un des saints qui y était honoré, Pancrace. En outre, là où se trouve la Grange des Dîmes est justement attesté un lieu-dit appelé «St-Pancrace». On y a trouvé, au-dessus d'un temple gallo-romain, un ou plusieurs sarcophages, ainsi que des traces d'inhumation et peut-être même son dallage⁵⁵.

En raison de leur forme octogonale, on pourrait penser que les fondations, que G. Th. Schwarz considérait comme celles d'une tour (voir note 46), se trouvant en-dessus de la Grange des Dîmes seraient les restes du baptistère de cette église St-Symphorien. Cet octogone a plus de 10 m de diamètre extérieur (calculé sur plan). En effet, il est très courant que les baptistères prennent cette forme octogonale. De plus, le fait que sur les plans archéologiques successifs d'Avenches, un bâtiment est appuyé contre un côté de l'octogone plaide pour un baptistère plutôt que pour une tour, il est en effet fréquent que des annexes flanquent les baptistères⁵⁶. Si l'on pouvait être sûr de l'attribution de ces fonda-

53 Conon d'Estavayer signale (*Cartulaire* 26) qu'un vieillard du nom de Matthieu disait que 22 évêques y étaient enterrés. Une supplique au pape Sixte IV de 1477 signale avec plus de vraisemblance que les corps de 7 évêques sont enterrés sous l'église St-Symphorien, cf. M. Reymond, *La chapelle St-Symphorien d'Avenches*, Rev. hist. vaud. 27 (1919) 162 et 169. Pour sa taille, voir M. Besson (note 7) 173. L'auteur de la chronique de Moudon au XV^e siècle, sans refuser l'idée qu'Avenches fut siège épiscopal, remarque que l'église St-Symphorien est beaucoup trop petite pour abriter l'église cathédrale (J. Gremaud, *Descendance des évêques de Lausanne*, Mémorial de Fribourg III, 1856, 343–344 et C. Santschi [note 26] 152–153).

54 (Note 32) 35–40.

55 Pour l'emplacement du lieu-dit, voir la carte reproduite dans Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier* 1, Cahiers d'arch. romande 22, pl. 1, 3, 211. W. Cart, *Le temple gallo-romain de la Grange du Dîme*, BPA 9 (1907) 21–23. Son dallage aurait été découvert en 1963. Voir G. Th. Schwarz (note 7) 125, qui, lui, parle de la découverte de plusieurs sarcophages.

56 Ces fondations se trouvent dans la cave d'une maison particulière; cf. A. de Mandrot (note 46) p. 12. L'octogone apparaît bien sur le plan archéologique d'Avenches de 1970. La forme octogonale est la plus répandue au Haut Moyen Age selon J. Lafontaine-Dosogne, *La tradition byzantine des baptistères et de leur décors, et les fonts de Saint-Barthélemy à Liège*, Cahiers archéologiques 37 (1989) 45; on peut avancer les cas de ceux de Fréjus, de Riez, de Saint-Rémy de Provence et d'Angers ... cf. J. Hubert, *L'architecture religieuse du Haut Moyen Age en France* (Paris 1954). Il est fréquent qu'un bâtiment s'appuie sur un baptistère. Généralement, les baptistères sont flanqués de deux bâtiments opposés. A Avenches, le bâtiment qui devrait faire pendant au premier serait sous la route actuelle. En outre le fait que le baptistère ne soit pas dans l'église St-Symphorien, mais à quelques mètres, est un phénomène normal (il y aurait un atrium entre l'église et le baptistère); comme disposition identique à celle que nous tentons de déterminer pour Avenches cf. la cathédrale de Porec en Yougoslavie ou l'église de la Nativité de Bethléem: R. Krautheimer, *Early Christian and Byzantine Architecture* (Baltimore 2^e 1975) 293, fig. 242 et 61 fig. 26. Il faut remarquer enfin la présence sur le plan archéologique

tions à un baptistère, la présence d'un tel bâtiment donnerait du poids à la tradition médiévale qui attribue à St-Symphorien le rôle d'église épiscopale⁵⁷.

Pourtant, la fonction des églises St-Martin et St-Symphorien n'est pas claire. Encore au VI^e siècle, il était fort rare que l'on enterrât des adultes à l'intérieur des murs d'une ville⁵⁸. Les églises cémétériales se trouvaient généralement dans les faubourgs des villes. Si St-Martin et St-Symphorien étaient dans l'enceinte des Sarrazins au moment de leur construction, leur première fonction ne devrait pas être cémétériale, et c'est donc seulement après le VI^e siècle que l'on y plaça des sarcophages. En revanche, si elles ont été construites avant l'édification de la muraille, il serait très vraisemblable qu'elles eussent été destinées, à l'origine, à recevoir des tombes.

Toute proche des murailles classiques d'Avenches, une chapelle a été dégagée en 1905 sous l'actuelle église du village de Donatyre. Cette chapelle était probablement dédiée à sainte Thècle, d'où provient le nom de Donatyre (*Domna Thecla*)⁵⁹. Elle devait servir de chapelle funéraire, car on y a exhumé plusieurs sarcophages. L'église serait au plus tard du VII^e et fut reconstruite au XI^e siècle, selon un plan presque identique, et dédiée à saint Etienne⁶⁰.

Deux autres chapelles dédiées à saint Etienne et saint Antoine, qui devaient être funéraires, sont mentionnées par des documents d'archives; elles ne semblent pas avoir été exhumées, mais la découverte de cimetières du Bas-Empire

d'une abside regardant le sud-est en contrebas de ce baptistère. Est-ce là la trace d'une autre église? Nous n'avons rien pu trouver dans les archives au sujet de ces fouilles effectuées à la fin du XIX^e siècle.

57 Les baptistères sont généralement liés aux églises épiscopales (Ch. Pietri, *Topographie chrétienne des cités*, Rev. d'Hist. de l'Eglise de France 62, 1975, 200), mais d'autres églises – contenant des reliques – peuvent en avoir; cf. P.-A. Février, *Baptistères, martyrs et reliques*, Riv. d'Arch. Crist. 62 (1986) 109–138.

58 Cf. E. Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine* (Paris 1965) 52. Les exceptions semblent rares, Ch. Bonnet, *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Suisse occidentale*, L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle, éd. par Y. Duval et J.-Ch. Picard (Paris 1986) 111, mentionne quelques tombes du V^e et du VI^e siècle sous l'église cathédrale de Genève, mais le fait est rare; cf. aussi les exceptions à la règle citées par P.-A. Février, *Permanence et héritages de l'Antiquité dans la topographie des villes de l'Occident dans le Haut Moyen Age*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'alto medioevo 21 (1974) 126–128 et Ph. Ariès, *L'homme devant la mort* (Paris 1977) 37–47.

59 A. Naef, *Kirche zu Donatyre bei Avenches*, Jahresbericht der Schweiz. Ges. für Erhaltung histor. Kunstdenkmäler 1906/07, 29–30 et Indicateur d'ant. suisses 7 (1905–1906) 173–174. Peut-on associer le patronage de cette sainte orientale avec celui de la basilique Ste-Thècle de Milan qui reçut des reliques de cette sainte au V^e siècle (cf. M. Mirabella Roberti, *Milano Romana*, Milan 1984, 108)? Le fait que Soissons, qui possède une église dédiée à cette sainte, ait justement une cathédrale dédiée aux deux saints milanais Gervais et Protas semble confirmer l'influence milanaise dans le patronage de Donatyre, cf. E. Ewig (note 18) vol. 2, 293 et 400–401. Seule une étude complète du culte de Ste-Thècle en Occident permettrait de trancher.

60 H. R. Sennhauser (note 7) 24; L. Blondel, *Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an mille*, Art du Haut Moyen Age dans les régions alpines, Akten 3. Intern. Kongress für Frühmittelalterforsch. (Olten/Lausanne 1954) 282.

près des lieux supposés de ces chapelles plaiderait pour leur existence à l'époque paléo-chrétienne, même si elles ne sont attestées qu'à la fin du Moyen Age.

«En St-Etienne» est un lieu-dit situé entre l'amphithéâtre et l'actuel cimetière. Des fouilles de 1968 y ont très partiellement mis au jour un cimetière daté du Bas-Empire. Les tombes se trouvent en contrebas d'un bâtiment qui pourrait être de la même époque puisqu'il est orienté de la même façon que les tombes. Le bâtiment a été remplacé par un autre, plus grand, recouvrant cinq des huit cadavres, qui daterait du Haut Moyen Age⁶¹. Ces deux bâtiments seraient-ils les restes d'une église? Ils sont trop partiellement dégagés pour qu'une réponse soit possible. L'église St-Etienne n'est attestée par des textes qu'au XIV^e siècle, mais la présence d'un cimetière si ancien à proximité d'une église dédiée à ce saint plaide pour une chapelle funéraire du Bas-Empire. En revanche, aucune trace d'inhumation n'est attestée à l'époque plus tardive de la seconde construction. Le lieu et le bâtiment semblent donc avoir changé de fonction. S'il s'agissait bien d'églises successives, on pourrait supposer que la première avait une fonction cémétériale et la seconde, une fonction cultuelle. Quoi qu'il en soit, rien n'empêche que l'église attestée au Bas Moyen Age soit très ancienne; en effet, la popularité de saint Etienne est énorme dès la fin du IV^e siècle et de nombreuses églises et cathédrales lui sont dédiées⁶².

La présence d'un cimetière du Bas-Empire au lieu-dit «A la Province» tout près de la Porte de l'Ouest d'Avenches pourrait faire penser que l'église St-Antoine⁶³ qui s'y trouvait remonte à une époque ancienne bien qu'en Occident, fort peu d'églises soient dédiées à ce saint à l'époque mérovingienne. Il va de soi que l'indice d'une existence aussi précoce pour ces deux églises est ténu.

On pourrait prendre à titre de comparaison Genève, le centre épiscopal bien étudié du diocèse voisin, qui fut capitale burgonde au V^e siècle et qui par conséquent doit avoir compté plus d'églises que la capitale du diocèse d'Avenches. Elle possède à l'époque mérovingienne une cathédrale double et une chapelle à l'intérieur des murs, ainsi que trois petites églises hors les murs⁶⁴. A Avenches, trois églises sont attestées par l'archéologie et il n'est pas exclu que deux puissent s'ajouter à celles-ci. Le nombre d'églises témoigne donc également de l'importance d'Avenches.

Comme nous l'avons signalé plus haut, sous les trois églises localisées avec certitude, on a trouvé des sarcophages; mais des cimetières paléo-chrétiens sont attestés ailleurs, en des endroits où aucune église n'a été encore mise au jour.

Un cimetière partiellement fouillé fut découvert sur le flanc sud de l'actuelle colline d'Avenches «En St-Etienne». Nous l'avons déjà mentionné à propos de l'église St-Etienne. Les huit tombes découvertes furent probablement

61 H. Bögli (note 51) 70; du même (note 51) 285. Pour la localisation de cette chapelle, voir M. Reymond (note 32) 68-69.

62 E. Ewig (note 18) vol. 2, 297-302.

63 M. Reymond (note 32) 69.

64 Ch. Bonnet, *Genève aux premiers temps chrétiens* (Genève 1986) 24-52.

faites de coffrage de bois et dateraient du IV^e siècle⁶⁵. Ce cimetière se trouve à l'intérieur de l'enceinte telle que G. Th. Schwarz a tenté de la reconstituer. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, aucun adulte n'aurait dû être enterré dans une enceinte au Bas-Empire. Nous tenterons d'expliquer plus bas la présence de ce cimetière.

On a mis au jour deux sépultures tardives à l'angle nord-est du théâtre, devant l'endroit où se trouvait autrefois une porte du «Vieux bourg»⁶⁶. Ce sont deux tombes à inhumation, celle d'un enfant et celle d'une femme. Le fait que le sarcophage de l'enfant soit constitué de briques romaines permet de dire qu'il est du IV^e siècle ou légèrement plus tardif⁶⁷. Il s'agit probablement des restes d'un cimetière plus grand, mais les alentours du théâtre ne sont malheureusement pas fouillés.

Plusieurs tombes du même type ont été découvertes en 1873 au lieu-dit «A la Province», devant la Porte de l'Ouest. Les cercueils étaient de tuiles romaines, des tuiles faîtières en constituant le sommet. Aucun matériel n'y a été trouvé. A. Caspari ne doute pas qu'il s'agisse de tombes du Haut Moyen Age⁶⁸, mais pour les mêmes raisons il est possible de les placer dès le IV^e siècle.

Deux objets paléo-chrétiens, qui sont postérieurs au III^e siècle, proviennent probablement de tombes. C'est une lampe à huile en forme de poisson sur laquelle est gravé un christogramme accompagné d'un Alpha et d'un Oméga, trouvée «aux environs d'Avenches», ainsi qu'une bague «en bronze munie au chaton d'une croix»⁶⁹.

On découvrit également, en 1872, la tombe d'une jeune fille chrétienne dans la nécropole de la Porte de l'Ouest (sud-ouest de la ville) qui possédait un riche matériel⁷⁰. Elle se trouvait au milieu de tombes païennes du II^e siècle. Une analyse du matériel de cette tombe en permet une datation assez précise: entre

65 H. Bögli (note 51) 70.

66 M. Reymond (note 32) 32. E. Secretan, *Les fouilles au théâtre*, BPA 4 (1891) 35–36 et Indicateur d'ant. suisses 1891, 494.

67 Les sépultures en briques ou en tuiles trouvées dans nos régions sont de cette époque: cf. W. Drack/R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz* (Stuttgart/Jona 1988) 301–302; B. Privati, *La nécropole de Sèzegnin*, Mém. et doc. publiés par la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève 10 (Genève/Paris 1983) 36–37 et S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation du III^e au XII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône*, Cahiers rhodaniens 12 (1965) 56–65. Il faut pourtant noter qu'on a trouvé à Grenoble une tombe faite également de tuiles romaines et datant du VII–VIII^e siècle; cf. M. Colardelle, *Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord* (Grenoble 1983) 346.

68 A. Caspari, *Rapport du conservateur du musée d'Avenches pour 1873*, Arch. Cant. Vaud. K XIII 58. Le cimetière a été découvert en construisant la route de la Province qui devait traverser les jardins Guisan et Fornallaz. E. Secretan (note 51) 52–53, mentionne cette découverte.

69 Cf. Ann. de la Soc. suisse de préhist. et d'arch. 7 (1914) 84; elle fut trouvée en 1913. Voir aussi L. Margairaz, *La nécropole de la Porte de l'Ouest*, BPA 31 (1989) 109–135, qui signale la découverte d'un troisième verre de la même époque, mais de provenance incertaine (p. 118) et A. Caspari, *Rapport du conservateur du musée pour l'année 1874*, Arch. Cant. Vaud. K XIII 58.

70 R. Degen (note 7) 253.

la fin du III^e siècle et la première moitié du IV^e. Deux verres gravés avec les mots «*vivas in Deo*» et «<*Pie*> *Z<es>*» (bois et vis) prouvent que la jeune fille était chrétienne. La présence de verres gravés avec des symboles chrétiens suggère que cette tombe est postérieure à l'édit de Milan (313 ap. J.-C.). Les autres verres gravés de ce type trouvés en Germanie seraient en effet toujours un peu postérieurs à cet édit de tolérance⁷¹. Les trouvailles d'objets chrétiens de cette époque ont généralement été effectuées dans des endroits urbanisés: R. Degen fournit des exemples comparables à Bâle, Kaiseraugst, Genève, Agaune et Coire, où l'on trouve les premiers témoignages chrétiens.

6. *Autres bâtiments et objets*

Les témoignages que nous avons réunis pourraient laisser penser que l'on a trouvé aussi à Avenches de nombreux bâtiments privés et objets du Bas-Empire et du Haut Moyen Age. Or il n'en est rien.

Des chapiteaux de pilastres datant de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e attestent probablement une maison patricienne qui devait être très luxueuse. Ils ont été découverts aux Conches-Dessus. Ils sont d'une belle facture et semblent provenir de Grèce ou d'Asie Mineure. E. Ettliger, qui les a étudiés de près, avance avec prudence l'hypothèse que ces chapiteaux aient pu faire partie de la demeure épiscopale, ce que l'on ne peut exclure⁷². Il faut toutefois remarquer que le lieu de trouvaille est, dans l'état actuel de nos connaissances, hors de l'enceinte qu'aurait formée le mur des Sarrazins, alors que les palais épiscopaux se trouvent en règle générale à l'intérieur des murs. Ces chapiteaux de pilastres ont aussi pu faire partie de la demeure d'un riche particulier.

En outre, un appentis de petite taille (18 m²) a été retrouvé au lieu-dit «Sur Saint-Martin», 70 m environ en-dessus de la muraille des Sarrazins et daterait de la fin du IV^e siècle. Sa fonction n'est pas claire⁷³. Enfin, nous avons déjà mentionné, à propos de l'église St-Etienne, la découverte d'un bâtiment sis «en Saint-Etienne». H. Bögli pense, en raison de sa forme, qu'il s'agit d'un relais routier⁷⁴.

On le voit, les bâtiments de l'époque tardive que l'on a découverts sont peu nombreux. Le fait peut s'expliquer de deux façons. D'une part, rares étaient les bâtiments construits en dur au Haut Moyen Age et d'autre part, comme le remarque J. Morel⁷⁵, les travaux aratoires du Moyen Age ont pu détruire les traces des derniers niveaux d'occupation romaine.

Les objets tardifs sont très peu nombreux. En plus des objets de provenance funéraire cités plus haut, un petit singe en bronze trouvé à «l'intérieur de

71 Ibid. 266. Pour les inscriptions sur les verres cf. Ch. Jörg, *Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae* II, éd. par C. Pfaff (Fribourg 1984) 26–28.

72 E. Ettliger, *Pilasterkapitelle aus Avenches*, *Provincialia*, Festschrift für R. Laur-Belart (Bâle 1968) 278–290.

73 J. Morel (note 46) 33–34 et 39.

74 H. Bögli (note 51) 70.

75 J. Morel (note 46) 69.

l'enceinte d'Avenches» pourrait être du Bas-Empire⁷⁶. L'absence la plus inexplicable est – dans l'état actuel de nos connaissances – celle de céramique postérieure au III^e siècle⁷⁷, si l'on excepte celle qui fut découverte dans la tombe de la jeune chrétienne. La rareté des objets contraste avec le nombre des autres traces d'une présence tardive, telles que les monnaies ou les édifices religieux.

Après l'exposé de ce que l'on sait sur Avenches à l'époque tardive, nous nous hasarderons à faire une hypothèse sur l'urbanisation d'Avenches au Bas-Empire et au Haut Moyen Age. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les exemples d'évolution des villes de la Gaule aux mêmes époques. Nous n'ignorons pas le caractère aléatoire d'une telle reconstruction vu la variété des évolutions urbanistiques⁷⁸ et le peu d'informations précises que nous avons sur le cas d'Avenches. C'est donc une pure reconstruction qui pourra être modifiée, ou infirmée, par des découvertes futures.

Lorsque les invasions bouleversèrent la Gaule, les habitants des villes qui demeurèrent se réfugièrent sur une hauteur de leur ville et se protégèrent dans une enceinte réduite, sans qu'il soit possible d'affirmer si beaucoup de gens continuèrent à vivre en dehors de l'enceinte⁷⁹. Des églises funéraires furent érigées autour de cette muraille. Dès le V^e siècle, les villes, profitant d'un accroissement de sécurité se dotèrent de quartiers commerçants en dehors de l'enceinte⁸⁰. Si l'on appliquait cette évolution mise en évidence ailleurs qu'à Avenches, on pourrait avancer que la ville se concentra d'abord sur la colline de l'actuel centre d'Avenches. Les alentours – comme la coutume l'exigeait – accueillirent les cimetières, en particulier «En Saint-Etienne», «A la Province» ainsi qu'une partie de la nécropole de la Porte de l'Ouest. Puis la ville s'agrandit

76 A. Leibundgut (note 6) 63.

77 Cf. Groupe de travail sur les sigillées claires, *Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne)*, Figlina 7 (1986) 22: une céramique qui peut être datée jusqu'à la fin du III^e siècle a été trouvée à Avenches. Mais on ne trouve aucune céramique datant certainement du Bas-Empire; il est remarquable que quelques pages plus loin (31, 35, 38, 45) cette céramique admet comme terminus la date de 250, sans qu'il soit fait une référence explicite à l'incursion alamane. Marie-France Meylan a eu la gentillesse de regarder pour nous le matériel céramique des fouilles St-Etienne et St-Martin sans trouver de céramique postérieure au III^e siècle.

78 P.-A. Février (note 58) 41–138.

79 M. Roblin, *Cités ou citadelles? Les enceintes du Bas-Empire*, Rev. des ét. anciennes 53 (1951) 301–311, pense que les enceintes réduites n'étaient que les citadelles de villes plus grandes, mais il ne s'appuie que sur l'exemple de Paris. Chaque ville, à cet égard, semble avoir une évolution différente: cf. J. Hubert, *Evolution de la topographie et de l'aspect des villes de Gaule du V^e au X^e siècle*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'alto medioevo 6 (1959): La Città nell'Alto Medioevo, 541–548. Le principe de l'enceinte réduite sur une hauteur semble être une constante indéniable au Bas-Empire; les deux seules exceptions attestées sont Lyon et Rome (P.-A. Février [note 58] 62–73).

80 Cf. l'exemple de Genève, Ch. Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève* (Genève 1977) 4–6. Comme nous le faisons après lui, Ch. Bonnet suppose (ibid. 5), en comparant le développement de Genève avec celui des autres villes de Suisse, qu'Avenches avait une enceinte réduite sur la colline du centre actuel; cf. aussi J. Hubert (note 79) 529–548.

peu à peu d'un quartier marchand du côté de la route, au sud-est de la colline, là où pendant le Haut-Empire se trouvait la place du marché. Ce nouveau quartier se dota de cimetières (ceux du théâtre et de Donatyre), ainsi que d'une enceinte⁸¹, la muraille des Sarrasins. C'est à cette époque aussi que se serait édifiée l'église cémétériale Ste-Thècle à Donatyre. En l'absence d'une datation précise de la muraille des Sarrasins, il n'est pas possible de déterminer si les églises St-Martin et St-Symphorien étaient les églises cémétérielles de l'enceinte du Bas-Empire ou un ensemble d'églises construites à l'intérieur de la nouvelle muraille. Nous sommes conscients que cette tentative de reconstitution devrait s'appuyer sur des découvertes faites dans le centre actuel d'Avenches. Cette évolution – qui n'est basée que sur des hypothèses, répétons-le – rendrait néanmoins compte de la construction de la muraille des Sarrasins en un lieu désavantageux pour la défense et de la présence d'un cimetière «En Saint-Etienne». La superficie de la ville telle que nous l'avons reconstituée impliquerait qu'Avenches ait été une cité relativement importante à ces époques.

Le texte fameux d'Ammien cité au début de l'article reste la principale objection à l'idée d'une continuité de la vie urbaine d'Avenches. Ammien y parle d'Avenches en faisant une description de la Gaule et ne mentionne pas d'autre agglomération de l'ancienne Helvétie. Aucune ville ne semble donc avoir remplacé la capitale des Helvètes. Il est fort possible que cet auteur ne compare Avenches qu'avec elle-même: Avenches a été à l'époque du Haut-Empire une ville de premier ordre et a sans doute dû souffrir des troubles des III^e et IV^e siècles. Il est possible que cette ville ait subi une brève éclipse à la fin du IV^e siècle, mais même si Avenches était restée une ville importante, le contraste entre l'ancienne Avenches et celle qu'Ammien voyait a pu lui inspirer ses sombres réflexions⁸². Avenches a-t-elle été détruite par les Alamans en 260? Ce n'est pas sûr, car le témoignage de Frédégaire est très tardif et l'archéologie n'a pas permis de mettre en évidence des traces de destructions datant de cette époque. Même si l'on admet l'historicité de cette destruction, il faut en relativiser les conséquences. En effet, d'autres villes ont été pillées par les Alamans⁸³. Leur population a fortement diminué. Néanmoins, elles sont restées des centres urbains importants. Avant de tirer des conclusions sur cette possible destruction, il faut garder à l'esprit cette remarque de P.-A. Février⁸⁴: «... invasions, troubles, destructions sont certes des événements graves. Il y a tant de villes qui ont été reconstruites, détruites et de nouveau rebâties que l'on n'explique rien en ne s'arrêtant qu'à ces accidents».

81 On voit l'importance que revêt une datation précise du mur des Sarrasins: le cas de faubourgs fortifiés au Bas-Empire ne semble pas attesté, les villes se contentant de leur enceinte réduite. Les faubourgs ne se fortifièrent qu'à l'époque carolingienne, cf. J. Hubert (note 79) 552-557.

82 H. Büttner, *Zur frühen Geschichte des Bistums Octodurum-Sitten und des Bistums Avenches-Lausanne*, Rev. d'hist. eccl. suisse 53 (1959) 249, fait remarquer quelle forte impression devait faire le contraste entre la taille des anciennes murailles et une population diminuée.

83 E. Demougeot, *La formation de l'Europe et les invasions barbares I* (Paris 1969) 532-534. De nombreuses villes perdent le $\frac{1}{10}$ de leur surface: E. Demougeot cite les exemples de Saintes, Amiens, Bordeaux, Autun ...

84 (Note 58) 61.